

Conseil du LPPL

Visio conférence du lundi 2 mai 2022

COMPTE-RENDU

Présents :

- ALLAIN Philippe
- BEFFARA Brice
- CONGARD Anne
- COMBES Céline
- CUSSONNEAU Eléonore
- EL HAJ Mohamad
- FLORES Thomas
- JARRY Christophe
- JEANBLANC Sandra
- ROBIN Frédérique
- ROY Arnaud
- SARDA Elisa

Excusés :

- BESNARD Jeremy
- BOUDOUKHA Abdel
- JARRY Christophe
- GARNIER Canelle

Ordre du jour

Informations générales

- I. Approbation du compte rendu du 4 avril 2022
- II. Demandes de subventions
- III. Participation LPPL Angers frais COS (plateaux) 270€
- IV. Règlement intérieur
- V. Dates de séminaires 22-23
- VI. Groupe de travail sur le livret de laboratoire
- VIII. Journée des doctorants « Insertion Professionnelle »
- IX. Questions diverses

Informations générales

Les directeurs et directeurs adjoints d'unités sont conviés aux conseils préfigurateurs de l'ED ECLIS (Éducation, cognition, langages, interactions, santé) à partir du 9 mai. L'ED ECLIS (Angers, Le Mans, Nantes) remplacera l'ED ELICC à compter de septembre 2022. Jérémy Besnard sera co-directeur de cette ED. Son conseil sera constitué des directeurs et directeurs adjoints des unités de recherche qui lui sont rattachées.

Approbation du compte rendu du 4 avril 2022

Le compte-rendu est validé.

Demandes de subventions

Hélène Jalin et Aude Naud, à Nantes, demandent une subvention pour une mobilité. La participation demandée au LPPL est de 270€. Le conseil valide la demande, une demande de financement complémentaire ayant aussi été faite à l'ED.

Participation du LPPL Angers aux frais de COS : 270€ (pour des frais de garage)

Le LPPL Angers participera aux frais de repas des membres du COS mis en place pour le recrutement d'un MCF en psychologie cognitive, ce à hauteur de 200 euros (plateaux repas).

Règlement intérieur

Anne Congard et Philippe Allain reviennent sur les différents points du RI nécessitant, pour eux, une discussion en conseil. Après échanges, le fait que l'assemblée général puisse être amené à voter est validé par le conseil. Est validé également une proposition d'allongement de la durée du mandat des représentants doctorants à 2,5 ans au lieu 2 ans. Concernant le

rattachement au laboratoire comme titulaire ou associé, les critères actuellement utilisés sont maintenus (2 publications minimum dans des revues qualifiantes pour être titulaire, un projet de collaboration pour être associé). Une demande de rattachement type sera adressée à chaque enseignant-chercheur des sites angevins et nantais. Cela permettra de mettre en application l'article 4 du LPPL. Elle devra être retournée signée à la direction du LPPL et aux gestionnaires. Une fois validé par les tutelles, le nouveau RI sera diffusé à l'ensemble des membres du LPPL.

Dates de séminaires 22-23

Il est demandé aux membres du conseil concernés de contacter les intervenants extérieurs potentiels pour bloquer une date et recueillir une thématique de séminaire. L'objectif est de clôturer le planning pour la prochaine AG.

Groupe de travail sur le livret de laboratoire

Céline Combes et Elisa Sarda vont s'impliquer dans ce groupe de travail pour les enseignants chercheurs, ainsi que Canelle Garnier et Thomas Flores pour les doctorants. L'objectif va consister, dans un premier temps, à dresser un inventaire des informations devant figurer dans ce livret. L'objectif est d'aboutir à un document accessible à tous d'ici la fin de l'année.

Journée des doctorants « Insertion Professionnelle »

Thomas Flores a contacté plusieurs personnes pour une intervention le 20 juin. Il attend des réponses et s'occupera d'un programme avec Canelle Garnier dès qu'il aura des retours.

Questions diverses

Anne Congard, propose que les « Labtime » nantais puissent être reproduits et ouverts aux membres angevins du LPPL. Brice Beffara en parlera à l'assemblée générale.